

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 4 juillet 2008.

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 11 Juillet 2008.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Claude GALLER, Marcel NORTH.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Pascal STUTZMANN et Philippe KLEIN.

COMPTE-RENDU

1° Le conseil désigne le crédit mutuel comme organisme bancaire gérant la ligne de trésorerie de la commune aux conditions suivantes : taux 4,3371 % ; Frais dossier 100 €. Intérêts trimestriels. Maximum 60.000 €.

2° Le conseil décide de modifier le budget comme suit :

Frais et intérêts bancaires +1.100 €uros. Dépenses imprévues -700 € ; Entretien bâtiments -400 €.

3° Le conseil décide de souscrire une assurance RC pour la tondeuse communale d'un montant annuel de 72 €.

4° Le conseil prend acte du choix de la commission de recrutement qui désigne Mme Danielle KOEBERLÉ de Lupstein en qualité de secrétaire de mairie à compter du 1^{er} août 2008. La durée hebdomadaire de service du secrétaire en place (M. Baumgartner) est réduite à 12 h hebdomadaires pour assurer la transition/formation.

5° Le conseil autorise les travaux de réfection et d'assainissement pluvial dans différentes rues et autorise le maire à signer les devis correspondants (17.000 € TTC).

6° Le conseil autorise le maire à porter la subvention annuelle de l'Association Sportive et Culturelle à 1.250 €uros à prélever sur le compte C/ 65738.

Pour extrait conforme à Wintzenheim le 15 juillet 2008.

Le Maire, Alain North